

Renseignements

SCOLARITÉ DU MASTER

Du lundi au vendredi
De 9h30 à 11h30
et de 13h30 à 15h15

masters.droit@univ-pau.fr

05 59 40 80 81

RESPONSABLE DU MASTER :

M^{me} Maylis DOUENCE
Maître de conférences
en Droit public

Inscriptions

Les candidatures se font
uniquement en ligne
par le biais de l'application
Apoflux de l'UPPA :
<https://apoflux.univ-pau.fr>

Renseignements sur :
[https://formation.univ-pau.fr/
m-droit-public-ct](https://formation.univ-pau.fr/m-droit-public-ct)

Accès au Master

Accès après examen du dossier de candidature.



- Titulaires d'une licence en Droit/ AES obtenue en France.
- Étudiant UPPA ou venant d'une autre Université française.
- Titulaires d'un autre diplôme.

PIÈCES À FOURNIR :

- Lettre de motivation tapuscrite ou manuscrite selon les Masters (voir consignes sur Apoflux lors de la saisie de la candidature).
 - CV avec photo.
 - Relevés de notes universitaires.
 - Attestation de réussite justifiant 180 crédits ou diplôme de niveau 6 (bac+3).
-
- Titulaires d'un diplôme étranger, contacter le service des Relations Internationales

En moyenne, 90 % de nos étudiants décrochent leur 1^{er} emploi dans les mois qui suivent l'obtention du diplôme de Master, dans la fonction publique territoriale en tant que responsable des affaires juridiques, directeur des ressources humaines, responsable des marchés publics, de l'urbanisme, ou du développement économique. Le secteur privé est aussi un réel débouché professionnel : cabinet d'expertise, consultant, avocat... (voir le répertoire des métiers des diplômés)

(Source : UPPA Observatoire de l'établissement - <http://ode.univ-pau.fr>)



Conception : Direction de la Communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Juillet 2020

Master Droit public

Parcours Cadre territorial Droit de l'action publique locale

UNE FORMATION COMPLÈTE EN DROIT PUBLIC DÉDIÉE À L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

Le Master aborde toutes les grandes disciplines du droit public (droit de la commande publique, des services publics, urbanisme...), les applique à l'environnement juridique local (droit de la fonction publique territoriale, des services publics locaux...) et s'enrichit des enseignements pluridisciplinaires indispensables aujourd'hui pour compléter un profil de juriste polyvalent (méthodologie de projet, cas pratique, étude de dossiers...).

LES ÉTUDIANTS DU MASTER :

- des étudiants sérieux, dynamiques, curieux, ouverts sur le monde.
- des étudiants prêts à acquérir l'ensemble des compétences indispensables pour devenir des professionnels investis de responsabilités, dans le secteur public local ou le secteur privé intervenant auprès des collectivités et structures publiques territoriales.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MASTER :

- des universitaires, autant enseignants que chercheurs, qui font bénéficier les étudiants de leur expertise en recherche.
- des professionnels choisis pour leurs compétences reconnues dans l'environnement territorial, apportant enseignements spécialisés, études de dossiers, opportunités.

LES ATOUTS DU MASTER :

- une longue expérience : le master succède au Master Administration des collectivités territoriales, et, avant lui, au DESS Administration locale, créé dans les années 80.
- des partenariats solides avec la Maison des communes et toutes ses composantes : CDG 64, Association des maires, Agence publique de gestion locale.

À RETENIR ! LES « + » DU MASTER :

- de nombreux enseignements indispensables dans la vie locale,
- une professionnalisation accrue de ses enseignements,
- en M1, la réalisation concrète de A à Z d'un projet, encadré par un tuteur,
- en M2, un stage de longue durée.

Débouchés

- Les diplômés du Master répondent au profil d'un juriste de droit public, polyvalent et adaptable, capable d'occuper un poste spécialisé (urbanisme, marchés publics...) ou général. Ce profil implique une compétence générale dans tous les domaines de la vie locale (questions juridiques, gestion des personnels...) et une capacité à seconder l'exécutif élu (maire, président d'interco) dans l'exercice de ses fonctions.
- Les diplômés du Master présentent de préférence le concours d'attaché territorial (ou de rédacteur principal). Le M2 intègre des enseignements mutualisés avec le DU Cadre territorial (prépara concours). Le DU peut aussi être suivi intégralement en parallèle (cours le samedi).
- Les diplômés du Master peuvent aussi présenter les concours de l'administration de l'État (instituts régionaux d'administration...)
- Les diplômés du Master peuvent aussi postuler directement sur des offres d'emploi du secteur privé : postes de consultant en cabinet d'expertise par exemple.

Organisation de la formation

- Le Master est conçu sur les 2 années. Les deux années sont complémentaires et amènent du droit public général vers les questions spécifiques aux collectivités territoriales.
- Les enseignements sont dispensés sous 2 formes : les cours et les directions d'étude et de recherche (D.E.R.) qui permettent, en petits groupes et par séance de 3h, d'approfondir et de traiter des cas pratiques grâce à l'intervention de professionnels et d'aborder les sujets sous un angle transversal,
- Les enseignements se spécialisent au fil des 3 semestres d'enseignement (M1 S1 et S2, M2 S1) pour préparer au semestre de stage en collectivité (M2 S2). Ce stage d'une durée de 6 mois minimum permet d'être investi d'une véritable mission et de suivre l'intégralité d'un projet au sein de la collectivité d'accueil.

Programme de la formation

1^{ère} année

SEMESTRE 1

- 2 unités d'enseignement composées de cours fondamentaux
- 1 unité pour les DER (direction d'études et de recherche)
- 1 unité de la méthodologie de projet et de suivi individualisé du projet tutoré
- 1 unité d'enseignement en langue vivante

MATIÈRES ENSEIGNÉES :

- Droit institutionnel des collectivités territoriales
- Compétences des collectivités territoriales et des intercommunalités
- Finances locales
- Gestion publique (étude d'un budget)
- Fonction publique
- Management des ressources humaines
- Enseignement facultatif : informatique

SEMESTRE 2

- 3 unités d'enseignement composées de cours
- 1 unité consacrée à la réalisation et à la conduite du projet tutoré
- 1 unité composée de DER sur l'action des collectivités territoriales
- 1 unité d'enseignement en langue vivante

MATIÈRES ENSEIGNÉES :

- Droit de l'urbanisme
- Politique de la ville
- Droit des services publics locaux
- Droit des contrats publics locaux
- Droit public des affaires
- Pouvoirs de police
- Responsabilités locales
- Enseignement facultatif : informatique

2^{ème} année

SEMESTRE 3

- 4 unités d'enseignement composées de cours
- 1 unité composée de séminaires d'actualité et de DER sur les problématiques territoriales
- 1 unité d'enseignement en langue vivante

MATIÈRES ENSEIGNÉES :

- Finances publiques locales et contrôle des finances locales
- Statut de la Fonction publique territoriale
- Management des ressources humaines territoriales
- Maîtrise foncière et développement local
- Droit des biens des collectivités territoriales
- Sociologie politique des institutions et de l'action locale
- Relations citoyens/administrations locales

SEMESTRE 4

Le dernier semestre est consacré au stage de 6 mois en collectivité et à la rédaction du mémoire de recherche.

Des séances collectives de suivi de stage, de méthodologie du mémoire (et de la soutenance) sont assurées chaque mois tout au long du semestre.

Le suivi individualisé de chaque étudiant est assuré par un référent universitaire.

À NOTER !

- Les cours mutualisés avec la prépa au concours d'attaché :
- méthodologie de lecture rapide
 - séminaires d'actualité